

Fiche d'inscription 2019/2020

à renvoyer à la Commune de résidence jusqu'au 7 juin au plus tard.

Pour Sandweiler, la fiche est à remettre obligatoirement lors du 4 juin ou 6 juin 2019 à l'administration communale.

La fiche est à remplir également par les anciens élèves!

<input type="checkbox"/> Contern	<input type="checkbox"/> Niederanven	<input type="checkbox"/> Sandweiler	<input type="checkbox"/> Schuttrange
----------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------

Nom et prénom de l'élève												
Lieu et date de naissance												
Matricule national												

<i>Le (la) soussigné(e)</i>
Nom et prénom (parents/tuteurs)
Rue et numéro
Code postal et localité
Téléphone et/ou GSM
E-Mail

désire inscrire mon fils <input type="checkbox"/>	ma fille <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>	ancien élève <input type="checkbox"/>	nouvel élève <input type="checkbox"/>
---	-----------------------------------	--	---------------------------------------	---------------------------------------

aux cours de musique suivants

Éveil musical	1 ^{ère} année à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>	2 ^e année à partir du cycle 2.1 (6 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>
	1 ^{ère} année à partir du cycle 2.2 (7 ans au 31/08) de l'Ecole Fondamentale <input type="checkbox"/>	2 ^e année <input type="checkbox"/>
Formation musicale (solfège)	3 ^e année <input type="checkbox"/>	4 ^e année <input type="checkbox"/> 4 ^e année renforcée <input type="checkbox"/>
	5 ^e année (Moyen 1) <input type="checkbox"/>	6 ^e année (Moyen 2) <input type="checkbox"/>
	1 ^{ère} année adulte <input type="checkbox"/> 2 ^e année adulte <input type="checkbox"/>	3 ^e année adulte <input type="checkbox"/>
	Formation instrumentale	
Instrument :		
Déchiffrage / transposition		
Instrument :		
Formation vocale / chorale	Chant choral pour enfants et jeunes <input type="checkbox"/>	Chant individuel <input type="checkbox"/> Chant: Formation "Musical" <input type="checkbox"/>
	Ensemble instrumental <input type="checkbox"/> Instrument :	Musique de chambre <input type="checkbox"/> Instrument :

MUSEKSSCHOUL SYRDALL

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

Ecole / Conservatoire

Années d'études	Éveil musical (Initiation à la musique) :	
	Solfège :	
	Instrument (préciser) :	
Remarque éventuelle		
Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts...)		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

L'Ecole de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisés par l'École de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnés dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

Date limite des inscriptions : Vendredi, 7 juin 2019

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.